

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉMOLITION
4109-4113, AVENUE DES ÉRABLES
(CD25 005)**

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de démolition de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal tiendra une séance le **mardi 14 octobre 2025, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, au rez-de-chaussée dans la salle Plateau, afin de statuer, conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles (2004-19)*, sur la demande ayant trait à l'immeuble sis au:

4109-4113, avenue des Érables

La demande d'autorisation concernant le bâtiment sis au 4109-4113, avenue des Érables vise la démolition d'un bâtiment résidentiel de trois (3) étages comprenant trois (3) logements.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis public, **soit au plus tard le 26 septembre 2025**, ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée, à l'adresse suivante :

Bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal
201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2T 3E6
À l'attention de Me Karen Loko

PRENEZ EN OUTRE AVIS que toute personne intéressée peut se faire entendre par le comité à ladite séance relativement à cette demande.

Fait à Montréal, le 16 septembre 2025.

La secrétaire d'arrondissement,

Me Karen Loko

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussignée, Me Karen Loko, secrétaire d’arrondissement, certifie, conformément à l’article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que **l’avis public concernant la demande de démolition ayant trait à l’immeuble sis au 4109-4113, avenue des Érables** a paru le 16 septembre 2025 sur le site Internet de l’arrondissement.

Fait à Montréal, le 16 septembre 2025.

La secrétaire d’arrondissement

Me Karen Loko